



## 7 et 8 MARS 2019 STAGE DE FORMATION SYNDICALE spécial DROIT DU TRAVAIL dans l'éducation

La CGT Educ'action de l'académie de Rouen organise un **stage de deux jours à Evreux les 7 et 8 Mars 2019, spécial souffrance au travail**. Au cours de ce stage, nous aborderons les thèmes suivants : animé par Françoise Lignier (responsable droit du travail à la FERC CGT et Eric PENENT (élu national PLP CGT)

### Jeudi 7 mars (de 9h00 à 17h00):

- mon travail, mon métier au quotidien, ça va comment ? Expressions des stagiaires. Apport de notions : travail, métier, emploi, santé.
- un socle de droit plus fort que Macron, que toute les réformes.

### Vendredi 8 mars (de 9h00 à 16h00):

- les outils individuels et collectifs pour se protéger au travail
- construire collectivement une démarche syndicale
- Défendre ses conditions de travail dans son établissement



Charlie Hebdo N°208 (décembre 2007)

***Ce stage est ouvert à tous les collègues, syndiqués et non-syndiqués. N'hésitez pas à y inviter vos collègues intéressés.***

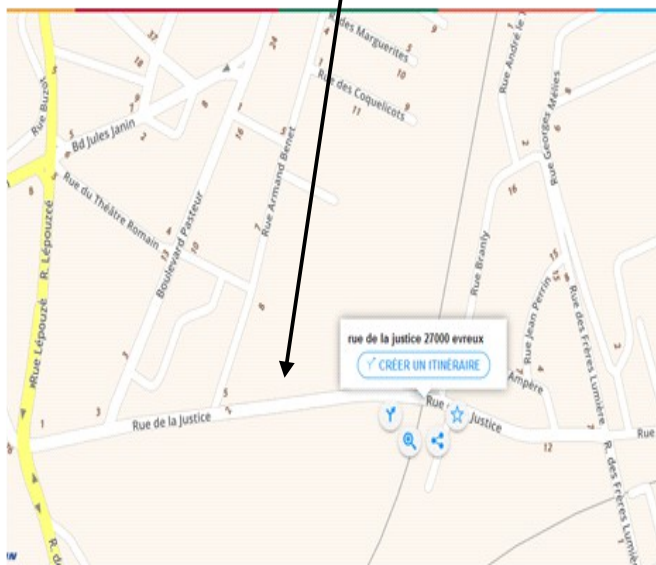
*La demande doit être faite par écrit et sur papier libre (voir modèle au verso) au chef de service (Recteur, sous couvert du DASEN, IEN-IPR ou chef d'établissement) au moins 30 jours avant le début de la formation.*

*Chaque salarié a le droit à 12 jours de formation syndicale par an (à plein traitement).*

*Toute demande de convocation, par votre hiérarchie, est un abus de pouvoir. Par contre à la fin du stage, il sera remis un certificat de présence à tous les stagiaires que ceux-ci remettront à leur hiérarchie.*

*Le congé est réputé accordé en l'absence de réponse au plus tard 15 jours avant le début du stage.*

Le stage se déroulera à la Salle CGT  
Bernard BUREAU  
Rue Armand BENET à EVREUX  
(parking Rue de la justice)  
à partir de 9 heures



**Modèle de courrier à adresser à l'administration et à joindre à votre demande d'autorisation d'absence :**

À ....., le .....

Nom Prénom  
Adresse professionnelle

Madame / Monsieur le DASEN / le  
Recteur  
s/c l'IEN / le proviseur ou principal

Objet : demande de congé de  
formation économique, sociale,  
syndicale.

Madame, Monsieur,

Je vous demande l'autorisation de  
m'absenter de l'établissement le 7  
et/ou 8 Mars 2019 conformément au  
décret n° 84-474 du 15.6.84 en vue de  
participer à un stage de formation  
syndicale. Il s'agit d'une session  
organisée par la Formation Syndicale  
CGT, organisme agréé à dispenser  
cette formation. Elle aura lieu à Evreux.  
Je vous ferai parvenir un certificat de  
présence à l'issue du stage.

Je vous prie d'agréer, Madame /  
Monsieur, mes salutations.

**Coupon-réponse** Je serai présent au stage :

le 07 Mars  le 08 Mars et je prendrai le repas  le 07  le 08 Mars

Nom et prénom .....

Adresse .....

Téléphone ..... Mail : .....

Etablissement : .....

A renvoyer au 187 Rue Albert Dupuis 76108 Rouen Cedex

**Pour nous contacter :**



**CGT Educ'Action**  
**Académie de Rouen**  
187 Rue Albert Dupuis  
76108 ROUEN CEDEX  
02 35 58 88 36  
[elus.plp.cgt.rouen@gmail.com](mailto:elus.plp.cgt.rouen@gmail.com)  
élus PLP 0766278552



